



Yvorne
Grandeur
Nature

Monitoring de la biodiversité du vignoble d'Yvorne

Rapport 2025



*Abeille solitaire (Halictus scabiosae), butinant des fleurs d'origan
(Biotope 10.2, Les Foyassières, 14 juillet 202)*



BEB SA - Bureau d'études biologiques
Ch. des Dents-du-Midi 46
CH-1860 Aigle

tél. 024.466.91.50
mail. info.beb@bluewin.ch
www.beb-etudes-biologiques.ch

Décembre 2025

Sommaire

1	Introduction	1
2	Flore et végétation	2
3	Insectes	5
3.1	Lépidoptères	5
3.1.1	Situation générale	5
3.1.2	Observations particulières	1
3.2	Orthoptères	2
3.3	Autres insectes	4
4	Reptiles	5
4.1	Résultats	5
5	Oiseaux	8
5.1	Travaux effectués	8
5.2	Résultats	8
6	Indicateurs OQUADU	10
6.1	Biodiversité (critère 4.1)	10
6.1.1	Indicateur 5 ; Amélioration de l'habitat d'espèces rares et menacées	10
6.1.2	Indicateur 6 : Augmentation de la qualité des écosystèmes	14
6.2	Augmentation des surfaces proches de l'état naturel (critère 4.2)	14
7	Synthèse et perspectives	16
7.1	Situation 2025	16
7.2	Suite des travaux	16
	Annexes	17
	ANNEXE 1 – Cartes de répartition des territoires de l'avifaune nicheuse du vignoble d'Yvorne : Espèces-cibles (résultats des relevés réalisés depuis 2019)	17

1 Introduction

Depuis sa création en 2019, l'association Yvorne Grandeur Nature vise à faire d'Yvorne la première appellation suisse entièrement engagée dans un modèle de développement durable. Cet engagement comprend notamment la conservation et la mise en valeur du patrimoine biologique associé au vignoble.

A la suite de l'inventaire des valeurs naturelles réalisé en 2019¹, un certain nombre d'espèces cibles ont été mises en évidence et des aménagements spécifiques destinés à favoriser ces organismes au sein du vignoble ont été définis. La mise en œuvre progressive de ces mesures a commencé en 2020 et se poursuit aujourd'hui.

Afin de mesurer l'efficacité des différents aménagements réalisés en faveur des espèces cibles, le bureau BEB SA a été chargé de réaliser un monitoring initié en 2023

Ce rapport présente succinctement les travaux effectués en 2025. La prospection botanique a porté sur les nouveaux biotopes aménagés au contact des vignes (dit biotopes YGN). Le mode de calcul pour suivre l'évolution de la biodiversité botanique des vignes a été développé (chapitre 2)

Conformément au programme annuel prévu dans le précédent rapport², le suivi entomologique s'est concentré sur le recensement des papillons lancé en 2024, en mettant l'accent sur la recherche de l'azuré porte-queue (chapitre 3).

Des recherches ciblées de reptiles (chapitre 4) et d'oiseaux (chapitre 5) ont été réalisées sur les parcours définis en 2019.

Enfin, le présent rapport a été complété afin d'établir un état de référence consolidé des indicateurs prévus dans le projet OQUADU (chapitre 6).

¹ Delarze R., Morard E., Junglaus S. et Dani L. 2020. *Projet Yvorne Grandeur Nature. Etude des valeurs naturelles du coteau d'Yvorne. Inventaire et état des lieux 2019*. Mandat de la Fondation MAVA. BEB bureau d'études biologiques. Aigle. 43 p. + annexes.

² Delarze R. et Morard E. 2024. *Monitoring de la biodiversité du vignoble d'Yvorne. Rapport 2024*. BEB bureau d'études biologiques. Aigle. Mandat de l'association Yvorne Grandeur Nature. 20 p.

2 Flore et végétation

Les relevés des biotopes YGN réalisés en 2025 seront analysés ultérieurement. Ils sont intégrés à la base de données phytosociologiques « 2281-REL », qui regroupe tous les relevés depuis 2019.

Un outil a été développé pour calculer automatiquement l'indice de valeur de la flore adventice pour chaque relevé et sa moyenne par secteur afin d'alimenter l'indicateur 6 du projet OQUADU (voir chapitre 6). Cet indicateur se base sur les relevés réalisés dans les vignes (54 relevés ; Figure 1). Les relevés des murs de vigne et des biotopes YGN sont évalués séparément.

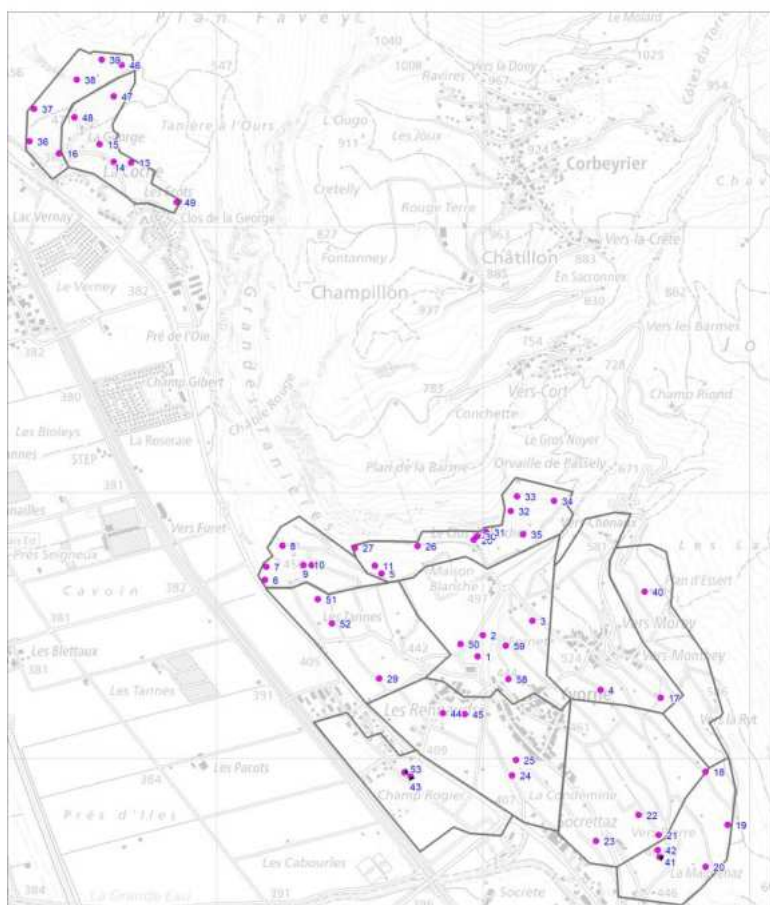


Figure 1. Emplacement des 54 relevés de référence

L'indicateur 6 correspond à la moyenne des scores attribués selon les espèces présentes, pondérées selon leur statut national (liste rouge), leur appartenance à la liste *qualité II* de l'OFAG, ou leur intérêt particulier (voir Tableau 1), alors que la présence de néophytes diminue ce score.

Tableau 1. Espèces avec pondération supérieure à 1

ESPECE	Pondération
Acinos arvensis	7
Allium sphaerocephalon	7
Althaea hirsuta	85
Amaranthus graecizans	29
Anagallis arvensis	7
Anagallis foemina	40
Asplenium ceterach	76
Bromus madritensis	31
Buglossoides arvensis	15
Bupleurum falcatum	7
Calendula arvensis	85
Campanula rotundifolia	7
Cerastium brachypetalum	7
Cerastium glutinosum	33
Cerastium semidecandrum	13
Chaenorrhinum minus	7
Clinopodium vulgare	7
Crepis foetida	7
Daucus carota	7
Echium vulgare	7
Erigeron acris	7
Fumaria officinalis	7
Fumaria officinalis ssp. wirtgenii	33
Galium spurium	16
Geranium columbinum	7
Geranium rotundifolium	7
Hieracium murorum	7
Hieracium pilosella	7
Holosteum umbellatum	7
Hypericum montanum	7
Lamium amplexicaule	7
Linaria vulgaris	7
Malva neglecta	7
Medicago minima	7
Melica ciliata	13
Misopates orontium	34
Muscari racemosum	7
Origanum vulgare	7
Orlaya grandiflora	40
Papaver dubium	7
Papaver dubium ssp. lecoqii	9
Petrorhagia prolifera	19
Reseda lutea	13
Saponaria ocymoides	7
Sherardia arvensis	7
Torilis arvensis	3
Torilis nodosa	33
Trifolium campestre	7

Verbascum lychnitis		7
Veronica polita		7
Viola arvensis		7
Vulpia ciliata		13
Vulpia myuros		7

Liste des néophytes avec pondération négative : *Amaranthus retroflexus*, *Artemisia verlotiorum*, *Borago officinalis*, *Buddleja davidii*, *Cardaria draba*, *Consolida ajacis*, *Conyza canadensis*, *Conyza bonariensis*, *Conyza sumatrensis*, *Duchesnea indica*, *Erigeron annuus*, *Euphorbia lathyris*, *Euphorbia prostrata*, *Helianthus tuberosus*, *Lavandula angustifolia*, *Lepidium virginicum*, *Linum usitatissimum*, *Lolium multiflorum*, *Oenothera glazioviana*, *Oxalis dillenii*, *Parthenocissus inserta*, *Senecio inaequidens*, *Solidago canadensis*, *Veronica persica*.

3 Insectes

3.1 Lépidoptères

Les recensements complémentaires des papillons de jour ont été réalisés du printemps à l'automne en parallèle des relevés des 20 biotopes YGN aménagés dans les vignes depuis 2020. Les papillons observés dans les biotopes ont été notés séparément afin de mesurer la contribution de ces derniers à la biodiversité de leur secteur. Chaque secteur a été parcouru au moins deux fois.

3.1.1 Situation générale

Vingt-deux espèces de papillons ont été identifiées dans les biotopes YGN aménagés depuis 2020, dont plusieurs ont été observées à l'état larvaire, ce qui confirme le potentiel de reproduction offert par ces biotopes.

Dix autres espèces ont été notées lors de la prospection systématique des secteurs, ce qui porte à trente-deux le nombre total de papillons recensés dans le vignoble d'Yvorne depuis 2019, soit près des trois quarts des papillons de jour signalés sur territoire de la commune depuis le début du siècle.

Le Tableau 2 récapitule les observations par secteurs (colonnes bleues), en indiquant les données pour chaque biotope particulier.

Commenté [EM1]: Observations de Léane Haefeli en 2025:
Aporia crataegi (station 3, 25.06.2025)
Lampides boeticus (station 12, 11 et 22.07.2025)

Tableau 2. Liste complète des papillons de jour recensés dans la commune d'Yvorne depuis 2000 avec indication **en gras** des espèces observées dans le vignoble entre 2019 et 2025 dans les 12 secteurs (colonnes bleues) ainsi que dans les 20 biotopes YGN aménagés depuis 2020 (1.1 à 12.1)

an=année de la dernière observation en rouge : espèces avec statut liste rouge

Espèce	Famille	an	secteur																																		
			biotope	1		2		3	4		5				6			7	8	9	10		11			12											
				1.1	1.2	2.1	2.2		4.1	4.2	5.1	5.2	5.3	5.4	6.1	6.2	6.3	7.1	8.1	9.1	10.1	10.2	11.1	11.2	11.3	12.1											
Aglais io (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2025			●			●		●				●						●	●	●	●														
Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2024		●	●		●			●										●																	
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Pieridae	2024			●			●						●																							
Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nymphalidae	2022																																			
Apatura iris (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2012																																			
Aphantopus hyperantus (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2023																		●																	
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Pieridae	2025								●																											
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2025		●	●																	●	●														
Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lycaenidae	2025		●	●					●	●											●	●														
Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Nymphalidae	2025		●	●			●		●	●											●															
Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hesperiidae	2023													●																						
Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Lycaenidae	2023			●																																
Colias crocea (Geoffroy, 1785)	Pieridae	2025		●	●					●		●	●	●	●	●	●			●	●	●	●	●	●	●	●										
Cupido alcetas (Hoffmannsegg, 1804)	Lycaenidae	2020																																			
Cupido argiades (Pallas, 1771)	Lycaenidae	2025																				●	●														
Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Pieridae	2024			●			●																													
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Papilionidae	2025			●					●					●		●			●	●																
Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2024								●																											
Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Lycaenidae	2025				●	●	●														●	●		●	●	●										
Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Nymphalidae	2025		●	●			●	●	●	●				●		●	●				●	●	●													
Leptidea sinapis/juvernica aggr.	Pieridae	2024			●																																
Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Nymphalidae	2022																																			
Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Nymphalidae	2015																																			
Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Lycaenidae	2025			●			●																													
Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2025		●	●			●		●					●	●		●		●		●	●														
Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2025		●	●			●																													
Minois dryas (Scopoli, 1763)	Nymphalidae	2019						●																													
Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2017																																			
Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2023																																			
Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Hesperiidae	2022																																			
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Papilionidae	2024																																			
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2025			●																																
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Pieridae	2025					●			●		●		●	●	●	●	●	●	●																	
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Pieridae	2025		●	●				●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●										
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Pieridae	2025		●	●		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●										
Plebejus idas (Linnaeus, 1761)	Lycaenidae	2023																																			
Polygona c-album (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2023																																			
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Lycaenidae	2025		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●										
Satyrium ilicis (Esper, 1779)	Lycaenidae	2012																																			
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2024			●		●	●		●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●	●										
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Nymphalidae	2025		●	●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●										
Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygaenidae	2025		●	●																																
AUTRES (Sphingides)																																					
Macroglossum stellatarum	Sphingidae	2025			●			●		●					●	●		●		●	●		●			●	●										
Celerio euphorbiae	Sphingidae	2024						●																													
Sphinx ligustri	Sphingidae	2025													●			●																			
NOMBRE D'ESPÈCES				12	2	23	2	1	6	15	3	7	15	5	2	5	3	12	12	5	3	12	6	6	1	6	6	8	5	12	15	2	4	3	5	5	7

3.1.2 Observations particulières

L'Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*) a été choisi comme espèce-cible et fait l'objet d'un suivi spécifique pour vérifier les mesures ciblées prises pour le favoriser (plantation de baguenaudiers).

A la station d'origine de l'Abbaye se sont ajoutées en 2024 quatre nouvelles stations consécutives à la colonisation des baguenaudiers plantés au Clos de la George (biotope 2.1) et aux Foyassières (biotopes 10.2 et 11.3). Les baguenaudiers du biotope du Ciclet (12.1) ont été colonisés en 2025. L'observation de chenilles a permis de confirmer que l'espèce est bien établie et se reproduit dans ses colonies établies en 2024 (Figure 2).



Figure 2. Chenille d'Azuré porte-queue dans une gousse de baguenaudier (biotope 11.3, 14 août 2025)

La prospection systématique des nouveaux biotopes a permis d'y découvrir le **Flambé** (*Iphiclides podalirius* ; Figure 3) un papillon menacé (VU) au niveau national dont seul l'adulte avait été noté de passage dans le vignoble jusqu'à présent.

Les chenilles de cette espèce (Figure 4) ont été trouvées sur de jeunes plantations de prunelliers (*Prunus spinosa*) situées à Maison Blanche (biotope 6.1) et Vers Morey (biotope 9.1)



Figure 3. Flambé adulte



Figure 4. Deux stades larvaires du Flambé (Vers Morey, 17 mai; Maison Blanche, 16 août)

La plantation diversifiée de buissons indigènes dans les biotopes YGN a permis l'installations d'autres papillons au régime alimentaire spécialisés. Parmi ceux-ci, on notera le **Sphinx du troène** (*Sphinx ligustri*), observé à Maison Blanche (biotope 6.1).



Figure 5. Sphinx du troène sur sa plante-hôte (Maison Blanche, 16 août 2025)

3.2 Orthoptères

Les observations de criquets et sauterelles effectuées au cours des prospections de 2025 montrent pour deux espèces une pénétration à l'intérieur du vignoble (Figure 6).



Figure 6. Répartition de deux orthoptères en 2023 et 2025

Le **Méconème tambourinaire** (*Meconema thalassinum*) a colonisé les buissons du biotope 11.3 à partir de la lisière forestière des Foyassières où il avait été noté en 2023.



Figure 7. Larve de Méconème tambourinaire sur un baguenaudier du biotope 11.3 (14 juillet 2025)

La colonie de **Criquet à ailes roses** (*Calliptamus italicus*) du secteur de Vers La Ryt s'est étendue jusqu'au biotope 12.2.

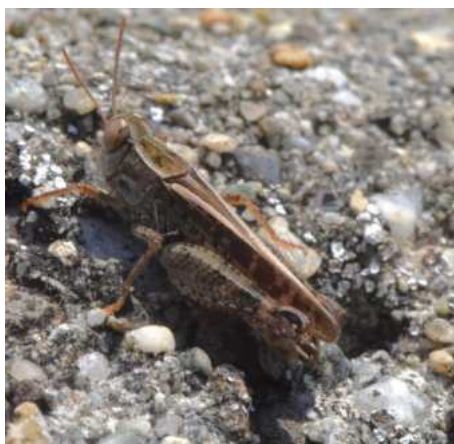


Figure 8. Criquet à ailes roses (biotope 12.2, La Magnenaz, 25 juillet 2025)

3.3 Autres insectes

La diversité des essences plantées dans les biotopes IGN a aussi permis l'installation de nombreux autres insectes, parmi lesquels divers insectes phytophages spécialisés, comme la **Tenthrede du rosier** (*Arge pagana*), curieux hyménoptère dont la larve ressemble à une chenille (Figure 9). Les abeilles solitaires, comme les halictes (photo de couverture) profitent également de l'offre de fleurs qui s'épanouissent dans les biotopes.



Figure 9. Tenthrede du rosier (Vers Morey, biotope 9.1, 27 juillet 2025)

4 Reptiles

Des prospections ciblées au niveau de lisières favorables des alentours d'Yvorne ont été réalisées en mars et avril 2025.

4.1 Résultats

Le

Tableau 3 récapitule les espèces de reptiles observées/signalées au sein des vignobles prospectés dans le cadre de la présente étude. La répartition connue des différentes espèces est donnée sur les Figure 12 et Figure 13.

Tableau 3. Reptiles du périmètre d'étude

(LR : LC = non menacé, VU = vulnérable, EN = en danger d'extinction / Priorité nationale : 2 = élevée, 3 = moyenne, 4 = faible / objectifs environnementaux pour l'agriculture (Espèces OEA) : 1 = habitat favorable si présence de surfaces rudérales, tas d'épierreage, murs de pierres sèches et autres petites structures)

Nom français	Nom latin	LR 2023	Priorité CH	Cible OEA (surfaces viticoles)	Dernière observation
Orvet	Anguis fragilis	LC			2025
Coronelle lisse	Coronella austriaca	EN	4	1	2025
Couleuvre verte et jaune	Hierophis viridiflavus			1	2025
Lézard agile	Lacerta agilis	VU	4	1	2022
Lézard vert	Lacerta bilineata	VU	4	1	2025
Couleuvre à collier helvétique	Natrix helvetica	EN	4	1	2025
Lézard des murailles	Podarcis muralis	LC			2025
Couleuvre d'esculape	Zamenis longissimus	EN	4	1	2025
Vipère aspic	Vipera aspis	EN	2	1	2024

Espèce-cible

En 2025 des **lézards verts** ont été observés le long de la lisière au lieu-dit « Vers les Ecots » (Figure 10). Par rapport aux observations antérieures cela confirme l'intérêt et la valeur de cette zone d'écotone du vignoble de la George. Ailleurs les conditions/habitats sont restés favorables au niveau des secteurs où cette espèce est connue.



Figure 10. Lisière favorable au lézard vert au lieu-dit « Vers les Ecots » (26.03.2025)

Indicateurs secondaires

Une couleuvre d'Esculape a également été observés en 2025 (Figure 11) le long de cette même lisière au lieu-dit « Vers les Ecots » mais un peu plus au SE.



Figure 11. Couleuvre d'Esculape observée au lieu-dit « Vers les Ecots » (23.04.2025)

Autres observations

Plusieurs refuges pour les reptiles ont été installés au sein du vignoble. Pour l'instant nous n'y avons observé que le lézard des murailles. Mais cela démontre déjà l'attractivité de tels petits aménagements.

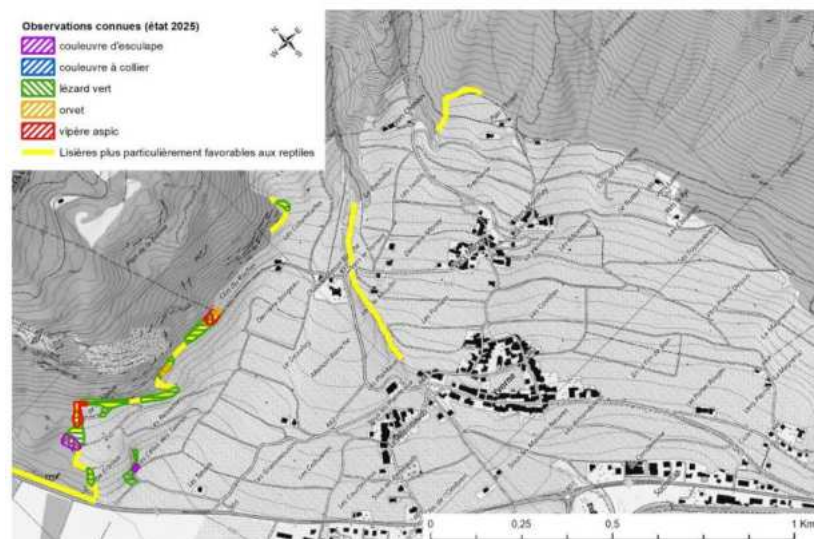


Figure 12. Carte de synthèse des observations de reptiles à Yvorne

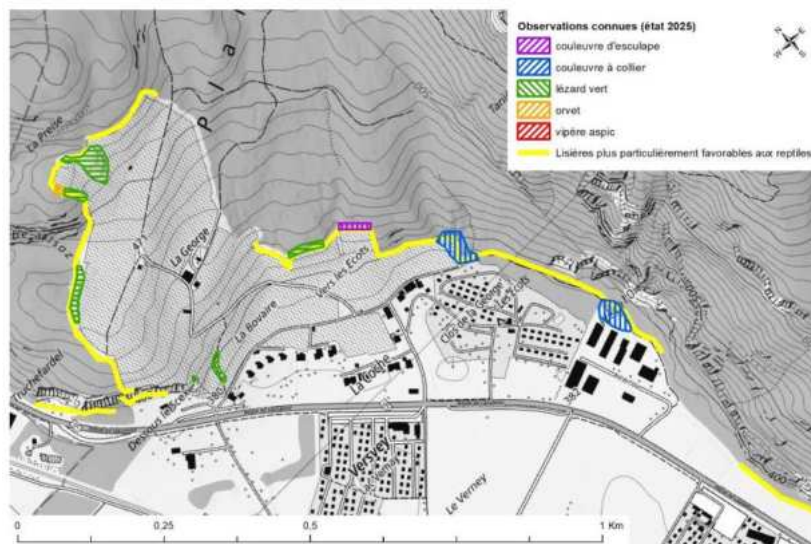


Figure 13. Carte de synthèse des observations de reptiles au Clos de la George

5 Oiseaux

5.1 Travaux effectués

En 2025 seules des prospections ponctuelles entre avril et juin ont été réalisées le long des parcours définis en 2019.

5.2 Résultats

La synthèse des observations des trois espèces-cibles et de leur répartition est présentée à l'annexe 1. Pour rappel, les tableaux 4 et 5 synthétisent le nombre de territoires inventoriés en 2019 et en 2023. Les prospections réalisées en 2025 ont été trop ponctuelles pour pouvoir évaluer correctement un nombre de territoire représentatif.

Les observations des trois espèces-cibles (bruant zizi, linotte mélodieuse et torcol fourmilier) indiquent que leur situation reste globalement stable autour d'Yvorne et de la George. Elles ont été notées à différents endroits où des territoires avaient été localisés en 2019 ou en 2023, notamment un torcol à l'Est du Champ Bonnet.

Les principales autres espèces nicheuses du vignoble restent toujours bien présentes en 2025. Plusieurs espèces de pics ont notamment été observés en période de reproduction à la George et un coucou gris y a été signalé le 10 mai. A proximité du village d'Yvorne une pie-grièche écorcheur ainsi qu'une pie-grièche à tête rousse ont été signalées le 3 mai, en période de migration, sans que ces individus soient revus par la suite. Des faucons crécerelles ont régulièrement été observés en chasse au-dessus du vignoble.

Plusieurs mesures favorables à l'avifaune du vignoble ont déjà été mises en œuvre, celles-ci visent à offrir des sites de nidification, des perchoirs ou des sources de nourriture. Il est toutefois encore trop tôt pour déceler un effet significatif sur les populations des espèces-cibles.

Tableau 4. Avifaune nicheuse des vignobles de la commune d'Yvorne – Secteur « La George »

(espèces-cibles en rouge ; LR : LC = non menacé, NT = potentiellement menacé, VU = vulnérable / Priorité nationale : 1 = très élevée, 2 = élevée, 3 = moyenne / objectifs environnementaux pour l'agriculture (Espèces OEA) : 1 = habitat indispensable, 2 = habitat favorable)

Nom français	Nom latin	LR	Priorité CH	Cible OEA (surfaces viticoles)	Territoires 2019	Territoires 2023
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC			1	0
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	LC			3	0
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	LC			1	0
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	NT	4	1	2	2
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC		2	4	2
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	4		0	0
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	VU	4	2	0	0
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	NT		1	3	4
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	LC	4	2	0	0
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC			12	6
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC			9	7
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	NT	4	2	0	0
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	NT	4	2	2	0

Tableau 5. Avifaune nicheuse des vignobles de la commune d'Yvorne – Secteur « Yvorne »

(espèces-cibles en rouge ; LR : LC = non menacé, NT = potentiellement menacé, VU = vulnérable / Priorité nationale : 1 = très élevée, 2 = élevée, 3 = moyenne / objectifs environnementaux pour l'agriculture (Espèces OEA) : 1 = habitat indispensable, 2 = habitat favorable)

Nom français	Nom latin	LR	Priorité CH	Cible OEA (surfaces viticoles)	Territoires 2019	Territoires 2023
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC			2	3
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	LC			1	0
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	LC			2	1
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	NT	4	1	13	10
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC		2	3	1
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	4		2	1
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	VU	4	2	2	0
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	NT		1	21	16
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	LC		2	4	1
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC			42	30
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC			19	28
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	NT	4	2	2	0
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	NT	4	2	8	6



Figure 14. Serin cini (Yvorne, 23.04.2025)

6 Indicateurs OQUADU

Les indicateurs du monitoring biologique renseignent les critères 4.1 Biodiversité et 4.2 Surfaces naturelles relatifs à la Dimension écologique du projet OQUADU.

6.1 Biodiversité (critère 4.1)

Ce critère est renseigné par les indicateurs 5 et 6.

6.1.1 Indicateur 5 ; Amélioration de l'habitat d'espèces rares et menacées

L'indicateur 5 occupe une place centrale dans l'évaluation de la biodiversité, en particulier en raison de la présence confirmée de telles espèces au sein du vignoble d'Yvorne. Cet indicateur permet de suivre l'évolution et la qualité de l'environnement offert à ces espèces, ce qui constitue un enjeu majeur pour la préservation de la richesse écologique locale.

Pour répondre à cet objectif, l'indicateur se décline en trois rubriques distinctes, chacune visant à quantifier la dynamique d'espèces cibles appartenant à la flore et à la faune. Ainsi, le suivi porte à la fois sur les plantes et les animaux identifiés comme prioritaires, afin de mesurer de façon précise les progrès réalisés en matière de conservation et d'amélioration de leur habitat naturel (Tableau 6).

Tableau 6. Valeur initiale et valeurs cibles de l'indicateur 5

Indicateur mesuré	Valeur initiale (référence 2023)	Valeur cible (2026)	Valeur cible fin du projet (2028)
5a Plantes rares et emblématiques : présence et abondance de <i>Calendula arvensis</i>, <i>Orlaya grandiflora</i> et <i>Misopates orontium</i>.	Sélection de 10 placettes où ces espèces sont absentes mais pourraient se développer à l'avenir (voir Figure 16)	Etablissement d'au moins une espèce rare dans 5 des placettes sélectionnées	Etablissement d'au moins une espèce rare dans au moins 7 des placettes sélectionnées
5b Azuré porte-queue (papillon) : nombre de sous-populations de baguenaudier occupées	1 colonie isolée	Au moins 3 nouvelles colonies	Au moins 6 nouvelles colonies
5c Orthoptères : densité d'espèces de la Liste rouge (NT, VU, EN, CR) par secteur	9,7 observations et 3,1 espèces en moyenne par secteur (calculé sur la base du monitoring réalisé en 2023)	1.2 x valeur 2023	1.5 x valeur 2023

Description :

5a Préservation et promotion de trois plantes rares et emblématiques

Plusieurs plantes rares et emblématiques ont été répertoriées à Yvorne (Delarze et al. 2020, Mota et al. 2023). Il est important de les favoriser. Leur présence est souvent liée à des pratiques particulières. Dans dix placettes et des témoins, des mesures adaptées au contexte de la parcelle seront mises en œuvre pour favoriser l'établissement de trois espèces-cibles : le souci des champs (*Calendula arvensis*), l'orlaya à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora*) et le muflier des champs (*Misopates orontium*) (Figure 15). Les adaptations des interventions concernent notamment le travail du sol, la limitation des apports de matière organique, et l'introduction de semences/propagules végétatives récoltées dans le vignoble d'Yvorne.



Figure 15. Illustration des trois espèces rares et emblématiques du vignoble d'Yvorne. A gauche: souci des champs (*Calendula arvensis*), au centre : orlaya à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora*) et à droite : muflier sauvage (*Misopates orontium*).

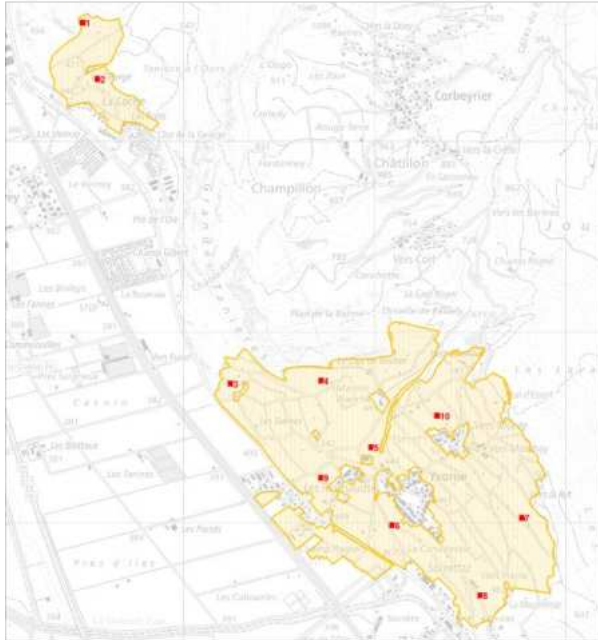


Figure 16. Localisation des 10 placettes de suivi des plantes rares (25x25 m).

5b Promotion de l'azuré porte-queue, espèce-cible du projet YGN

L'Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*) est un papillon rare (Figure 17) lié au baguenaudier (*Colutea arborescens*), un buisson peu commun caractéristique des bords de vigne. Indicateur de conditions climatiques exceptionnelles, une colonie isolée de ce migrateur méditerranéen est installée dans le vignoble d'Yvorne au moins depuis 2019, date de sa découverte. Pour assurer son établissement durable, le programme de mesures en faveur de la biodiversité comprend le renforcement de la population de baguenaudiers. Le monitoring des stations de baguenaudiers réparties dans le vignoble établira le nombre d'entre elles qui sont occupées par l'Azuré porte-queue.



Figure 17. Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*)

5c Favoriser la pénétration des orthoptères au cœur du vignoble

Plusieurs sauterelles et criquets menacés au niveau national ont leur centre de gravité écologique dans les zones viticoles. C'est notamment le cas de 3 espèces (*Calliptamus italicus*, *Oedipoda germanica* (Figure 18), *Oedipoda coerulescens*), actuellement confinées sur les marges du vignoble d'Yvorne. Il est attendu que les mesures définies par le cahier des charges viticoles, dans et en bordure des parchets, permettent à ces insectes de recoloniser l'intégralité du vignoble. Le monitoring des orthoptères dans les 12 secteurs définis dans l'étude de base (Delarze et al. 2020) permettra de suivre cette évolution.



Figure 18. Criquet à ailes rouges (*Oedipoda germanica*), l'une des espèces visées par le projet YGN

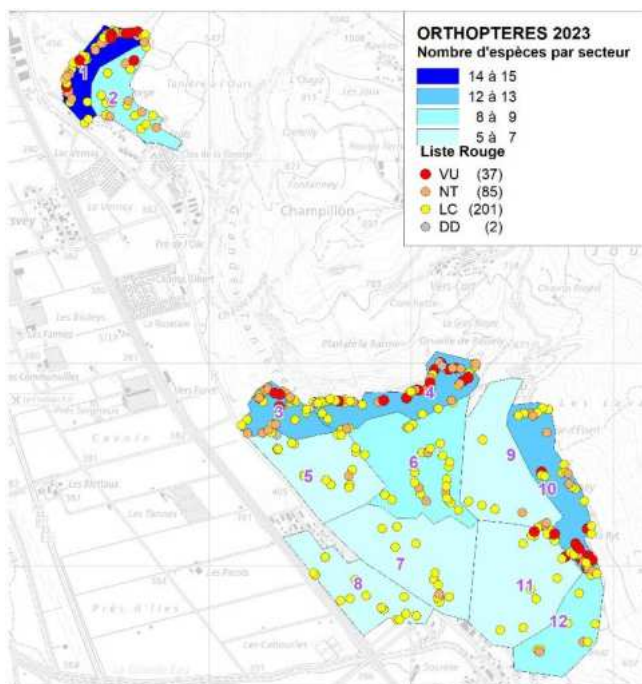


Figure 19. Répartition actuelle des orthoptères dans le vignoble d'Yvorne (monitoring BEB 2023)

6.1.2 Indicateur 6 : Augmentation de la qualité des écosystèmes

L'indicateur 6 offre une perspective globale sur la richesse biologique présente au sein des vignes. Cet indicateur repose sur l'analyse de la composition de la flore adventice, permettant ainsi d'évaluer de manière synthétique la diversité végétale spontanée qui s'y développe (Tableau 7). En ce sens, il complète les indicateurs précédemment présentés, en élargissant l'évaluation à l'ensemble de la biodiversité liée à la flore des parcelles viticoles.

Tableau 7. Valeur initiale et valeurs cibles de l'indicateur 6

Indicateur mesuré	Valeur initiale (situation actuelle)	Valeur cible (2026)	Valeur cible fin du projet (2028)
6 Indice de valeur de la flore adventice	53,4 (calculé sur la base des relevés réalisés jusqu'en 2023)	1.2 x valeur initiale	1.5 x valeur initiale

Description

La qualité de l'écosystème vigne est mesurée par un indice établi à partir des relevés de la flore adventice. Il reprend et élargit modèle utilisé pour la mesure QII, en intégrant dans le calcul les espèces néophytes (points négatifs) et le statut de menace des espèces selon la liste rouge nationale. Cet indice a été développé spécifiquement pour suivre l'évolution de la qualité de la flore des vignes d'Yvorne (voir chapitre 2).

La répétition périodique des 54 relevés phytosociologiques réalisés dans les parcelles viticoles lors de l'étude de base (2019) permettra de connaître l'évolution de cet indice dans les différents secteurs du vignoble et une mise en relation avec les pratiques culturales correspondantes.

6.2 Augmentation des surfaces proches de l'état naturel (critère 4.2)

Le maintien de la biodiversité du vignoble dépend de la présence de biotopes particuliers jouant un rôle dans le cycle vital des espèces qui s'alimentent dans les vignes (nidification, hivernage, etc.). Il s'agit par exemple de talus herbeux, de massifs de buissons et de tas d'épierrage. Le projet YGN prévoit la mise en valeur du potentiel des éléments existants et la densification des taches de milieux semi-naturels dans les secteurs déficitaires de vignoble, afin de consolider le réseau écologique et renforcer les populations des espèces les plus vulnérables, comme le lézard vert.

La fonctionnalité des biotopes complémentaires au sein du vignoble ne se limite pas uniquement à la surface totale qu'ils occupent. En effet, il est essentiel de tenir compte de leur densité à l'intérieur du vignoble, car celle-ci joue un rôle primordial dans le maintien de la connectivité du réseau écologique. Cette connectivité permet de relier les différents habitats et de faciliter les déplacements et le cycle de vie des espèces qui fréquentent ces milieux.

Ainsi, l'indicateur retenu pour évaluer ces biotopes prend en considération non seulement la surface cumulée, mais également le nombre de biotopes présents.

Tableau 8. Valeur initiale et valeurs cibles de l'indicateur 7

Indicateur mesuré	Valeur initiale (référence 2023)	Valeur cible (2026)	Valeur cible fin du projet (2028)
Nombre et surface des biotopes complémentaires	14 objets 3043 m ²	1.5 x valeurs 2023	2 x valeurs 2023

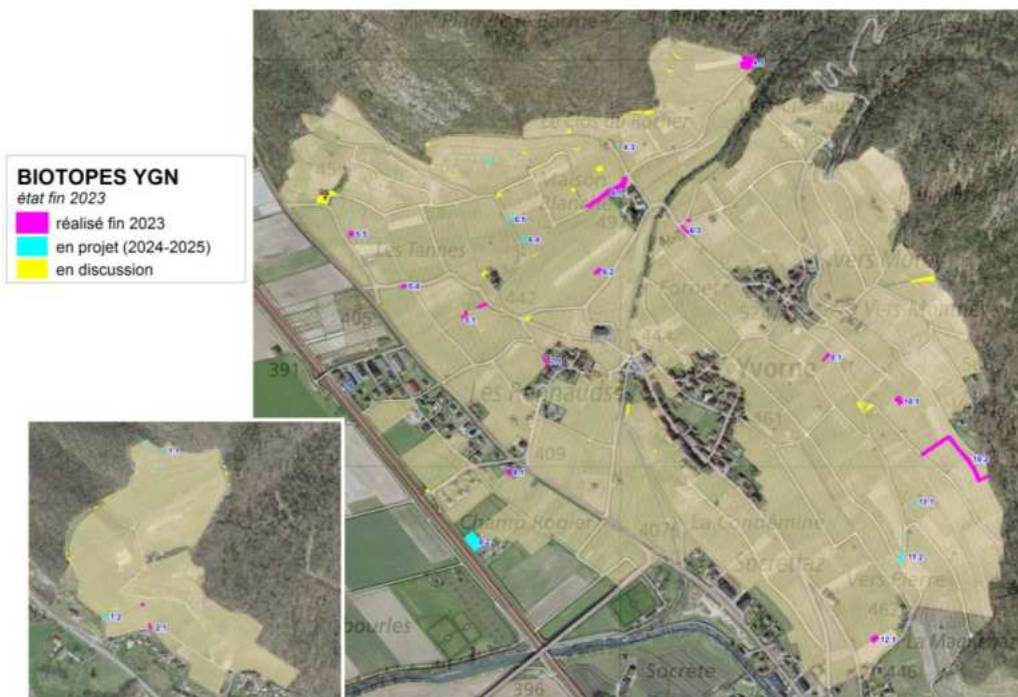


Figure 20. Distribution des biotopes dans le vignoble (état fin 2023)

7 Synthèse et perspectives

7.1 Situation 2025

Les observations réalisées en 2025 permettent de confirmer la tendance positive déjà observée en 2024 concernant les populations d'invertébrés dans le vignoble. Plus particulièrement, les orthoptères et les lépidoptères montrent une réaction favorable à la création des biotopes. Cette réponse positive se traduit par une expansion progressive de ces espèces au sein du vignoble, leur développement s'effectuant à partir des refuges établis en périphérie de celui-ci.

En revanche, aucune progression notable n'a encore été constatée chez les oiseaux et les reptiles. Une exception est cependant à noter : le lézard vert a colonisé une lisière restructurée au Clos de la George. Ce retard observé chez les oiseaux et les reptiles s'explique probablement, au moins en partie, par la dynamique de population plus lente caractéristique de ces organismes de taille plus importante.

7.2 Suite des travaux

Le programme de monitoring, dont l'achèvement était prévu en 2026, sera prolongé pour assurer le suivi des indicateurs liés au projet OQUADU. La synthèse des résultats est par conséquent repoussée à 2028.

En 2026, un rapport succinct présentera les résultats du monitoring annuel. Celui-ci mettra l'accent sur les biotopes YGN et sur les indicateurs 5, 6 et 7 relatifs à la dimension écologique du projet OQUADU.

Annexes

ANNEXE 1 – Cartes de répartition des territoires de l'avifaune nicheuse du vignoble d'Yvorne : Espèces-cibles (résultats des relevés réalisés depuis 2019)

